



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 47487

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la recrudescence des réseaux de proxénétisme issus des pays de l'Est notamment. La plupart des prostituées appréhendées possèdent des visas touristiques délivrés par les autorités consulaires françaises à l'étranger. Aussi, il semblerait opportun qu'à chaque demande de visa touristique de jeunes ressortissantes de ces États, ses services s'enquière de leur situation financière et de celle de leur famille. Bien souvent issues de milieux défavorisés elles ne peuvent, en toute logique, se permettre de séjours coûteux en Europe de l'ouest, et leur situation devrait alerter ses services. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47487

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 2004, page 7454